

**SUPPORTS D’ÉVALUATION du chef d’œuvre CAP et BCP**

**Références étudiées : vadémécum, les différents textes officiels et le LSL**

**On retient :**

**L'évaluation en contrôle continu du chef d'œuvre n'intervient qu'à la fin de chaque année scolaire du cycle terminal** : une seule note bilan est enregistrée dans le livret scolaire (ou au livret de formation) à la fin des années de première et de terminale.

* Le chef-d'œuvre étant pluridisciplinaire et mobilisant une approche transversale, les professeurs d'enseignement professionnel et **les professeurs d'enseignement général impliqués fixent conjointement la note et la reportent sur le livret.**
* **Cette note est définie sur la base du suivi et de l'évaluation du projet menés tout au long de chacune des deux années de formation** :
  + **Classe de 1ère = RÉALISATION D’UN CHEF D’OEUVRE :** évaluation chiffrée unique en fin d’année scolaire, intégrant les enseignements généraux et professionnels mobilisés dans le cadre de la réalisation du chef d’œuvre, **à partir des capacités et critères précisés dans les grilles d’évaluation ;**
  + **Classe de Tle = RÉALISATION D’UN CHEF D’OEUVRE :** évaluation chiffrée unique en fin d’année scolaire, intégrant les enseignements généraux et professionnels mobilisés dans le cadre de la réalisation du chef d’œuvre, **à partir des capacités et critères précisés dans les grilles d’évaluation.**

Si la réalisation du chef d'œuvre ne fait pas l'objet d'une évaluation notée à chaque fin de semestre/trimestre, **une appréciation générale sur le bulletin à chaque fin de période est toutefois indispensable afin d'exprimer de façon régulière les progrès ou les difficultés de l'élève, notamment :**

* **Valoriser pour chaque élève/apprenti sa contribution personnelle** **et son action dans un cadre collectif ;**
* **La démarche et la réalisation** : autonomie, responsabilisation, appréhension la complexité du monde professionnel, manifestation des compétences ciblées par l’équipe pédagogique, visualisation de certaines interactions de concepts difficiles, collaboration à une œuvre commune, motivation, valorisation.

**Notre démarche pour élaborer les documents proposés utiles au suivi et à l’évaluation du chef d’œuvre**

Nous avons répertorié dans les textes les axes d’évaluation que nous avons croisé avec les capacités visées par les 2 types d’évaluation afin d’être dans un résultat exhaustif.

La codification se répartit en **CC (contrôle continu) et CP (contrôle ponctuel)** :

* **En CAP** = les capacités évaluées en contrôle continu sont au nombre de 6 (de CC1 à CC 6) et celles évaluées en contrôle ponctuel sont au nombre de 4 (de CP1 à CP4)
* **En BCP** = les capacités évaluées en contrôle continu sont au nombre de 8 (de CC1 à CC8) et celles évaluées en contrôle ponctuel sont au nombre de 6 (de CP1 à CP6)
  + **Des CC et les CP sont communes aux CAP et BCP** : elles sont en gras dans les grilles de BCP

|  |  |
| --- | --- |
| **Références étudiées : vadémécum, les différents textes officiels et le LSL = Ensemble des axes d’évaluation**   * + **Compétences professionnelles** **métier** = problématiser (CP5), réaliser (CC1), contrôler(CC8), rendre compte(CC7), s’auto critiquer(CP6), modifier(CC6), réajuster(CC6) et mettre à distance(CP2).   + **Compétences communes aux domaines généraux et professionnels** = mémoriser(CC1), comprendre(CP7), appliquer(CC1), analyser(CC8), évaluer(CC8), créer(CC5)   + **Compétences transversales** = s’informer (CC2), se documenter (CP3), organiser (CC3), planifier (CC3), communiquer (CP4),   + **Compétences sociales et relationnelles** = réflexion individuelle sur les travaux menés, les ressources mobilisées, les difficultés rencontrées (CC4)   + **Compétences de créativité, persévérance et capacité de motivation, voire de rebond, au long du projet** *(sociales ou soft skills)*= réflexion individuelle et collective pour élaborer une solution lors d’un problème rencontré (CC5) | |
| **Contrôle continu** (en noir = BCP ; en bleu = CAP)  **Appliquer - Réaliser - mémoriser**  = Mobiliser ses compétences et connaissances au service de la réalisation du chef-d'œuvre (CC1)  **=** Mobiliser des savoir-faire et des savoirs au service de la réalisation du chef-d'œuvre (CC1)  **S’informer**  = Mobiliser les ressources internes ou externes nécessaires (partenaires, moyens, équipements, etc.) (CC2)  **=** Mobiliser parallèlement les ressources internes ou externes nécessaires (partenaires, moyens, équipements, etc.) (CC2)  **Organiser - planifier**  = Organiser et planifier son travail et tenir à jour l'état des avancées et des progrès réalisés (CC3)  **=** S’organiser pour répartir la charge de travail induite par l’élaboration de son chef d’œuvre (CC3) *(si le CO est individuel)*  **Compétences sociales et relationnelles**  = S'intégrer dans son environnement et/ou un collectif de travail (CC4)  **Compétences de créativité, persévérance et capacité de motivation, voire de rebond, au long du projet**  = Prendre des responsabilités et des initiatives dans une démarche de projet (CC5)  = S’impliquer, prendre des responsabilités et des initiatives (CC5)  **Modifier - réajuster**  = S'adapter aux situations et proposer des solutions pour remédier aux éventuelles difficultés rencontrées (CC6)  **Rendre compte**  = Rendre compte de l'état d'avancement du chef-d'œuvre tout au long de sa réalisation (CC7)  **=** Restituer un bilan de l’état d’avancement du chef-d'œuvre (CC7)  **Contrôler – analyser - évaluer**  = Analyser, évaluer son travail personnel (CC8)  **=** Situer sa part d’intervention dans la démarche (CC8) (*si le CO est collectif*) | **Contrôle ponctuel**   * **Communiquer** = Relater la démarche utilisée pour conduire à la réalisation du chef-d’œuvre (CP1) * **Problématiser** = Montrer en quoi la réalisation du chef-d’œuvre relève de la démarche de projet (CP5) * **Communiquer** = S'adapter à ses interlocuteurs et à la situation (CP4) * **S’auto critiquer** = Analyser les particularités et difficultés du travail en autonomie (CP6) * **Mettre à distance** = Apprécier les points forts et les points faibles du chef-d’œuvre et de la démarche adoptée (CP2) * **Se documenter** = Faire ressortir la valeur ou l'intérêt que présente son chef-d’œuvre (CP3) * **Comprendre** = Transposer la démarche de projet adoptée (CP7) |

|  |
| --- |
| **Quelques définitions à partager**  **Capacités** : Activité intellectuelle stabilisée et reproductible dans des champs divers de connaissances  **Compétence principale** : Ensemble intégré de connaissances, d’habiletés et d’attitudes permettant de faire, avec succès, une tâche ou une activité de travail.  **Descripteurs des compétences** : Inventaire précis de savoir-faire qui caractérise un niveau donné (action)  **Critères d’évaluation** : Élément d’appréciation sur lequel on va pouvoir s’appuyer pour apprécier la valeur de l’action, des résultats ou de la méthode  **Indicateurs** : observables. Ils seront ajustés au niveau de classe et adaptés en fonction des chefs d’œuvre |

**Évaluation en contrôle continu CAP (CC)**

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Capacités** | **Compétences principales (CC)** | **Descripteurs des compétences** | **Critères d’évaluation** | **Indicateurs** |
| **Capacité à mobiliser** ses savoir-faire, ses savoirs et les ressources disponibles | Mobiliser ses savoir-faire et ses savoirs au service de la réalisation du chef-d'œuvre (CC1) | Applique les techniques et utilise les savoirs nécessaires à la réalisation de son chef d’œuvre | Pertinence du choix des techniques et des savoirs | Les connaissances sont évoquées/listées  l’utilisation des techniques est démontrée et elles sont utilisées à bon escient |
| Mobiliser parallèlement les ressources internes ou externes nécessaires (partenaires, moyens, équipements, etc.) (CC2) | Repère les outils, les gestes, les partenaires, les moyens et les équipements, … utiles à la réalisation du projet | Efficacité dans la mobilisation des ressources | Les ressources nécessaires sont recensées |
| **Capacité à s'engager** et à organiser son travail | **CO individuel** = Organiser et planifier son travail (CC3) | Établit des priorités, et organise son travail | Rationalité dans l’anticipation et rigueur de l’organisation | Anticipe les différentes étapes de son C.O. |
| **CO collectif** = Situer sa part d’intervention dans la démarche (CC3) | Repère sa contribution personnelle au projet collectif | Conformité du travail personnel et pertinence de l’analyse réflexive | Liste ses tâches dans le C.O. |
| S’impliquer, prendre des responsabilités et des initiatives (CC5) | Prend des responsabilités et des initiatives | Responsabilisation et initiatives | Nomme ses initiatives et argumente ses choix |
| **Capacité à analyser** son travail, et à rendre compte du travail mené | Restituer un bilan de l’état d’avancement du chef-d'œuvre (CC7) | Rend compte de l’état d’avancement du projet | Efficacité du bilan et qualité de la restitution | Donne des informations régulières sur l’avancement du C.O. |

|  |
| --- |
| **Quelques définitions à partager**  **Capacités** : Activité intellectuelle stabilisée et reproductible dans des champs divers de connaissances  **Compétence principale** : Ensemble intégré de connaissances, d’habiletés et d’attitudes permettant de faire, avec succès, une tâche ou une activité de travail.  **Descripteurs des compétences** : Inventaire précis de savoir-faire qui caractérise un niveau donné (action)  **Critères d’évaluation** : Élément d’appréciation sur lequel on va pouvoir s’appuyer pour apprécier la valeur de l’action, des résultats ou de la méthode  **Indicateurs** : observables. Ils seront ajustés au niveau de classe et adaptés en fonction des chefs d’œuvre |

**Évaluation en contrôle continu BCP (CC)**

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Capacités** | **Compétences principales du B.O. (CC)** | **Descripteurs** | **Critères d’évaluation** | **Indicateurs** |
| **Capacité à mobiliser** ses compétences, connaissances et les ressources disponibles | Mobiliser ses compétences et connaissances au service de la réalisation du chef-d'œuvre (CC1) | Applique les techniques et utilise les savoirs nécessaires à la réalisation de son chef d’œuvre | Pertinence du choix des techniques et des savoirs | Les connaissances sont évoquées/listées  l’utilisation des techniques est démontrée et elles sont utilisées à bon escient |
| Mobiliser les ressources internes ou externes nécessaires (partenaires, moyens, équipements, etc.) (CC2) | Choisit les outils, les techniques, les partenaires, les moyens et les équipements, … utiles à la réalisation du projet | Efficacité dans la mobilisation des ressources | Les ressources nécessaires sont recensées |
| **Capacité à s'engager**, à organiser son travail et à s'intégrer dans son environnement | Organiser et planifier son travail et tenir à jour l'état des avancées et des progrès réalisés (CC3) | Établit des priorités, organise et suit l’avancée de son travail de façon autonome | Rationalité dans l’anticipation et rigueur du suivi | Utilise des outils de suivi de projet, rédige des bilans-étapes |
| S'intégrer dans son environnement et/ou un collectif de travail (CC4) | Se situe dans le collectif, interagit et s’adapte | Adaptabilité à l’environnement et/ou au collectif | Élabore une liste de répartition des tâches, fait référence au collectif |
| Prendre des responsabilités et des initiatives dans une démarche de projet (CC5) | Prend sa part de responsabilités et prend des initiatives judicieuses. | Responsabilisation et initiatives | Liste et argumente les responsabilités et initiatives prises |
| **Capacité à analyser** son travail, à s'adapter aux aléas et à rendre compte du travail mené | S'adapter aux situations et proposer des solutions pour remédier aux éventuelles difficultés rencontrées (CC6) | Fait face aux situations complexes et est force de proposition pour surmonter les difficultés | Adaptabilité aux situations et pertinence des propositions | Les décisions prises sont justifiées et répondent aux problèmes rencontrés |
| Rendre compte de l'état d'avancement du chef-d'œuvre tout au long de sa réalisation (CC7) | Suit l’avancement du projet et rend compte régulièrement | Efficacité du suivi et qualité de la communication | Des comptes rendus réguliers sont adressés au responsable |
| Analyser, évaluer son travail personnel (CC8) | Contrôle la qualité de son travail et porte un regard critique sur sa contribution au projet | Conformité du travail personnel et pertinence de l’analyse réflexive | Fait des remarques argumentées sur son travail (positives et/ou négatives) |